



Le Syndicat des Pilotes d'Air France



LE 14 JUIN 2016, TOUS À PARIS CONTRE LA « Loi Travail », dite loi « El Khomri »

*L'Intersyndicale Air France appelle tous les salarié.e.s d'Air France à manifester **CONTRE** :*

- ❖ Ce projet « loi travail », dite loi « El Khomri » ;
- ❖ L'inversion des normes autorisant la signature d'accords d'entreprise inférieurs au code du travail ;
- ❖ Le dumping social, la précarisation, la politique de sous-traitance, les délocalisations ;
- ❖ L'assouplissement des conditions de licenciement même pour les entreprises qui ne sont pas en difficulté.

En France, les transports sont les laboratoires du dumping social, précurseurs de la politique low-cost qui lamine les emplois, les précarise, démantèle les organisations de travail, développe et intensifie la sous-traitance.

Des politiques qui éclatent les entreprises intégrées comme Air France en créant des filiales (*Transavia France*, « *IGO solution* »,...) et organisent le nivellement par le bas sans fin du contrat social.

ET CELA NE SUFFIT PAS A NOS DIRIGEANTS ET GOUVERNANTS !

Avec ce projet de casse du Code du Travail qu'espère mettre en place le gouvernement complice du patronat, les pourfendeurs des droits sociaux veulent aller encore plus loin dans la précarisation des salariés en les plaçant en opposition et concurrence directe les uns avec les autres. L'odieux « principe » de départ étant que les protections sociales des salariés seraient la cause du chômage !

MAIS DEPUIS QUAND LA DÉRÈGLEMENTATION FAVORISE-T-ELLE... L'EMPLOI ?

L'exemple du secteur du Transport est révélateur : plus on dérègle, plus les effectifs globaux diminuent dans le Transport Aérien (*comme à Air France*), dans le secteur Maritime, dans le transport Ferroviaire et Routier de marchandises ou encore la Fonction Publique d'État (*infrastructures routières notamment*)...

MAIS DEPUIS QUAND LA FACILITATION DES LICENCIEMENTS EMPECHERAIT-ELLE... LES LICENCIEMENTS ?

A AIR FRANCE, L'HEURE EST AU RASSEMBLEMENT ET A LA MOBILISATION GÉNÉRALE :

- ❖ Contre ce projet de « loi travail », dite loi « El khomri »* ;
- ❖ Pour le développement de l'emploi Air France ;
- ❖ Pour l'arrêt de toute politique de sous-traitance ;
- ❖ Pour le réinvestissement des richesses créées par les salariés d'Air France au sein d'Air France ;
- ❖ Pour l'arrêt du démantèlement d'Air France et le développement de sa flotte, l'intégration rapide de nouveaux appareils (*B787, A350...*), le rééquilibrage de l'activité entre Air France et KLM ;
- ❖ Pour une revalorisation des conditions de travail et des salaires, gage d'une meilleure sécurité et qualité de service.

**L'HEURE EST DONC AU RASSEMBLEMENT
ET À LA MOBILISATION GÉNÉRALE !**

PS, PNC, PILOTES,

**MANIFESTATION NATIONALE
À 13H PLACE D'ITALIE LE 14 JUIN 2016 !**

* ... pour plus de détails sur les conséquences de la « Loi Travail », consultez le site « loitravail.lol »